

Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, Brian Kenny, et le député de la circonscription de Restigouche-Chaleur, Daniel Guitard, invitent leurs citoyens à faire du compostage

Petit-Rocher, le 14 mai 2015 - MM. Brian Kenny et Daniel Guitard, représentant les citoyens de la région Chaleur, invitent ceux-ci à composter leurs déchets organiques à la maison. Environ 41% de toutes les matières résiduelles d'un foyer, dont presque la moitié sont des déchets alimentaires, peuvent être compostées à la maison. Pour un ménage qui récupère ses matières recyclables pour les déposer dans le bac bleu, tout près de 60% des déchets se retrouvant à la poubelle sont des matières compostables. Si ces déchets organiques sont mis à la poubelle, la communauté doit payer des sommes importantes pour les transporter et les enfouir au site de Red Pine, en plus de générer de la pollution.

Pour pallier à cette situation, MM. Kenny et Guitard font du compostage à la maison. M. Kenny indique : « Mon digesteur Cône vert (Green Cone), je peux y déposer tous mes déchets de cuisine, incluant les viandes, poissons et produits laitiers, et ce sans odeur. Je récupère tous les résidus de la préparation des repas, ainsi que les restants d'assiette, lorsque nous en avons, avant de tout déposer directement dans le cône vert. Pas besoin de brasser, ou d'ajouter d'autres matières... c'est tellement facile ».

M. Guitard ajoute : « Je fais du jardinage. Lorsque que mon compost est prêt, je l'utilise dans mon jardin potager, dans mes plates-bandes, autour de mes arbres, ainsi que sur ma pelouse. J'ai des plantes en santé, sans avoir à acheter des engrais produits chimiquement. En plus de faire sauver de l'argent à ma communauté, je donne un petit coup de pouce à notre planète, à nos enfants qui y vivront encore longtemps ! ».

La Commission de services régionaux Chaleur offre des ateliers sur le compostage. Mme Jocelyne Hachey, directrice de l'organisation, dénote : « Lors de ces ateliers, nos citoyens apprennent à installer et à utiliser un composteur et un digesteur. C'est vraiment facile ! En plus, à la fin de l'activité, chaque participant peut acheter un composteur ou un digesteur à moitié prix, s'il n'en gagne pas un lors du tirage. La participation à ces activités est gratuite. Avec cette initiative, nous honorons notre mandat de sensibilisation de nos citoyens à la protection de notre milieu de vie, de notre communauté, de notre Terre ! ».

Pour de plus amples informations concernant ces ateliers, vous pouvez contacter Yanick au 725.2414.

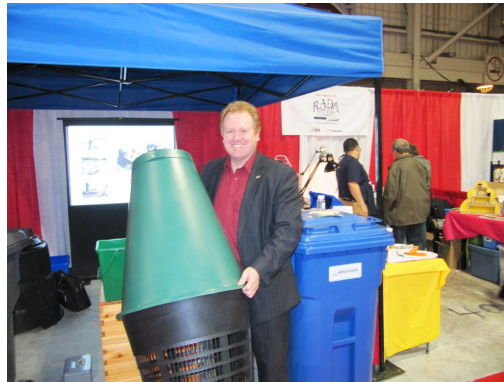
-30-

Sources :

M. Brian Kenny, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 506.549.5355, Brian.Kenny@gnb.ca

M. Daniel Guitard, député de la circonscription de Restigouche-Chaleur, 506.542.2424, Daniel.Guitard@gnb.ca

Mme Jocelyne Hachey, directrice générale, Commission de services régionaux Chaleur, 506.544.6609, Jocelyne.Hachey@csrCHALEURrsc.ca



M. Kenny achète son Cône vert (Green Cone) au kiosque de la Commission de services régionaux Chaleur lors de l'Exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford qui a eu lieu du 1^{er} au 3 mai 2015.



M. Kenny, en compagnie du maire de Belledune, M. Ron Bourque, discute avec les membres d'une famille de la région.



M. Guitard profite de l'événement pour rencontrer ses citoyennes et citoyens.